

LE LUNDI 22 MARS 2021 A 13H30

DEVANT LE TRIBUNAL DE CLERMONT-FERRAND

## **SOUTIEN A NOTRE CAMARADE CHRISTIAN LACOSTE**

Issoire, le 03 mars 2021.



**Une nouvelle fois la CGT Constellium et son secrétaire se retrouvent convoqués devant une instance, le tribunal correctionnel de Clermont-FD pour harcèlement moral pour des faits qui auraient été commis de janvier 2013 jusqu'au 10 septembre 2013 à Issoire et Brassac les mines.**

Aujourd'hui, alors que l'ombre des dirigeants de Constellium Issoire plane sur le dossier, la juge d'instruction saisie du dossier, renvoie le secrétaire de notre syndicat devant les juges, malgré un classement sans suite du procureur et un non-lieu du parquet : pitoyable.

### **Rappel des faits : 2011/2015 six suicides sur le site de Constellium Issoire.**

- **2011** arrivée à Issoire des fonds de pensions APOLLO et de leur culture financière.
- **14 Mars 2013** rapport accablant des experts EMERGENCE suite au suicide d'un cadre en 2012.
- **2013** mise en place du LEAN avec nouvelle organisation du travail et ambiance délétères.
- **Juillet 2013** accrochage banal dans les vestiaires très mal géré par la direction.
- **Août 2013** licenciement abusif d'un salarié et drame d'un autre salarié le 10 Septembre 2013.
- **18 Septembre 2013** (8 jours après le drame du 10) rapport accablant de SECAFI sur la mise en place du LEAN et la nouvelle organisation du travail.

- **Janvier 2014** audition de notre secrétaire par la gendarmerie, classement sans suite du procureur.
- **16 Juillet 2014** rapport de l'inspection du travail sur le suicide du 10 Septembre 2013 qui renvoie la responsabilité du drame sur les dirigeants de l'époque : **ils savaient, ils n'ont rien fait.**
- **Juin 2019** suite à nouvelle plainte de la famille du défunt, convocation de CH. LACOSTE devant la juge d'instruction mis en examen en tant que personne physique.
- **Décembre 2019** nouvelle convocation devant la juge mise en examen en tant que personne morale.
- **15 Mai 2020** ordonnance de non-lieu du parquet mais renvoi de CH. LACOSTE en correctionnelle par la juge.
- **Juin 2020** plainte de la famille du drame du 10 Septembre 2013 contre Constellium.
- **Juin 2020** plainte de la CGT contre la société Constellium, le directeur de 2013 et le DRH de 2013 qui est toujours aujourd'hui le DRH du site d'Issoire.
- **22 Mars 2021 à 13H30** convocation devant le tribunal correctionnel.

**Dix ans après le premier drame de notre usine, alors que comme chez France Telecom-Orange on devrait vivre le procès des dirigeants de Constellium, la justice expédie en correctionnelle notre secrétaire.**

*Depuis le premier drame, encore pire après le deuxième et ceux qui ont suivi, comment nos dirigeants dans une usine où le taux de suicides était 200 fois supérieur à la moyenne nationale, ont pu passer entre les mailles de la justice ?*

## Traduit devant la justice à la place de Constellium

Nous ne sommes pas responsables du drame du 10 Septembre 2013 et des cinq autres qu'il ne faut pas oublier. Le syndicat CGT Constellium Issoire, l'union départementale CGT, l'union locale CGT d'Issoire, l'USTM CGT du puy de dôme, la fédération CGT de la métallurgie mettront tout en œuvre pour que **CH. LACOSTE soit relaxé afin que les véritables responsables des drames soient jugés et condamnés. Rendez-vous le 22 Mars à 13H30 devant le tribunal.**

